Inter Caux Vexin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

> ***Pôle de Buchy*** > Siège social
252, route de Rouen, 76750 BUCHY

Nombre de Conseillers : ***85***

En exercice : ***85***

Titulaires présents : ***68***

Suppléants présents : ***5***

Pouvoirs : ***10***

Nombre de votants ***: 83***

Numéro
2026-10-06-190

Point de l'ordre du jour
8

Objet
Budget Annexe « Eau Potable » – Affectation des résultats suite à la dissolution des anciens syndicats.

Date de convocation
28 septembre 2026

Affichage de la convocation
28 septembre 2026

Rapporteur
Monsieur LEGER

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 06 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 06 octobre, à 18h00, se sont réunis aux Halles de Ry, sous la Présidence de Monsieur Éric HERBET, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Géraldine SAHUT est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Titulaires présents :
M. GRIPON Cyrille, M. BEAU Marc, Mme HUNKELER Christine, Mme FOURNEAUX Béatrice, M. PICARD Philippe, M. TREGUIER Gaëtan, M. ABRAHAM Jean-Marc, M. TIHI Frédéric, Mme DURAME Delphine, Mme VERHAEGHE Fabienne, M. LEBOUCHER Denis, M. GUTIERREZ Denis, Mme LEMOINE Viviane, M. VINCENT Philippe, M. ALIX Dominique Mme CARON Christèle, M. LEFEBVRE Joël, M. CORDIER Julien, M. OLIVIER Alain, M. DU MESNIL François-Régis, M. PIGNE Christophe, Mme THIERRY Nathalie, M. GAMELIN Fabrice, M. QUÉRUEL Tony, M. BODIN Alexandre, M. GUEVILLE Roland, M. OCTAU Nicolas, M. VAUCLIN Michel, M. BOY Vincent, M. VALLEE Philippe, M. POYEN Jean-Luc, M. EDDE Jean-Marie, M. LEGER Bruno, M. VANDERPERT Thierry, M. PETIT Jacques, M. ARLAY François, M. GOSSE Emmanuel, M. FREMONT Philippe, Mme GERVAIS Aurélie, M. BONHOMME Patrice, Mme CLABAUT Anne-Sophie, M. GIORDANO Stéphane, Mme LECOUTEY-VIEL Nadine, M. TAILLEUR Romain, Mme LANGLOIS Annick, Mme HUBERT Sabrina, M. LESELLIER Paul, Mme PUECH D'ALISSAC Elizabeth, M. AGUADO Anthony, Mme CASAERT Isabelle, Mme FAKIR Valérie, M. HERBET Éric, M. PIERZO Denis, M. SIBBILLE Baptiste, M. CORBILLON Bernard, M. COUILLER Jean-Paul, Mme SAHUT Géraldine, M. HOGUET Christophe, M. GLÜCK Julien, M. LOISEL Yves, M. LEBAN Arnaud, Mme HEBERT Catherine, M. FOULDRIN Gaël, M. BURETTE Alain, M. DUPUIS François, M. MORISSE Jean-Luc, M. BERTRAN Eric, M. MOLMY Georges,

Suppléants présents :
M. LAMBART Guillaume, M. LALMANT Hervé, M. LEFORT Daniel, Mme LEBOULANGER Véronique, M. VOISIN Dominique,

Membres excusés et représentés par pouvoir :
M. BOUTET Jean-Jacques a donné pouvoir à Mme DURAME Delphine,
M. de LAMAZE Edouard a donné pouvoir à M. HERBET Éric,
Mme PRIEUX Isabelle a donné pouvoir à Mme PRIEUX Isabelle,
Mme PRIEUX Isabelle a donné pouvoir à M. BONHOMME Patrice,
M. RENARD Guillaume a donné pouvoir à M. GOSSE Emmanuel,
M. DIAS FERREIRA Baptiste a donné pouvoir à Mme THIERRY Nathalie,
M. BERTRAM Xavier a donné pouvoir à M. LOISEL Yves,
Mme MARTIN DIT LATOUR Fabienne a donné pouvoir à M. TAILLEUR Romain,
Mme TRAVERS Myriam a donné pouvoir à Mme CLABAUT Anne-Sophie,
Mme BASTIEGE Brigitte a donné pouvoir à M. MORISSE Jean-Luc,

Membre absents excusés :
Mme BOURGUIGNON Sandrine, Mme MOHN Marie-Gabrielle, Mme BILLARD Capucine, Mme LÉCAUDÉ Fabienne, Mme LAMBARD Stéphanie, M. AVENEL Éric, M. FLAUTRE Patrick,

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20261006-2026-10-06-190-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Monsieur le Président cède la parole à Monsieur Bruno LEGER, Vice-Président en charge des finances et du budget, qui rappelle que le budget annexe « Eau Potable » du service Cycle de l'Eau résulte du transfert, au 1er janvier 2026, des compétences exercées par les collectivités suivantes : le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de Mont-Cauvaire, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement (SIAEPA) de la région de Montville et la commune de Bosc-le-Hard.

Ce transfert a conduit à la reprise de trois budgets. Parmi ceux-ci, un a fait l'objet d'une dissolution administrative au 20 janvier 2026 : le budget du SIAEPA de la région de Montville. La date de sa dissolution implique ainsi l'existence d'un exercice budgétaire 2026 pour ce budget.

Les résultats de l'exercice 2025 et 2026 des anciennes collectivités de la compétence « Eau Potable » se présentent ainsi :

RÉSULTAT 2025 - BUDGET Ex SIAEPA de la Région de Montville	
1) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	
SECTION DE FONCTIONNEMENT (SF)	
+ Recettes de l'exercice	1 419 177,05 €
- Dépenses de l'exercice	868 566,90 €
= Excédent de clôture de	550 610,15 €
SECTION D'INVESTISSEMENT (SI)	
Recettes de l'exercice	1 383 579,54 €
Dépenses de l'exercice	1 932 154,66 €
= Déficit de clôture de	548 575,12 €
2) RÉSULTAT D'EXERCICE	
	+ 2 035,03 €

RÉSULTAT 2026 - BUDGET Ex SIAEPA de la Région de Montville	
1) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	
SECTION DE FONCTIONNEMENT (SF)	
+ Recettes de l'exercice	0,00 €
- Dépenses de l'exercice	10 975,04 €
= Déficit de clôture de	-10 975,04 €
SECTION D'INVESTISSEMENT (SI)	
Recettes de l'exercice	0,00 €
Dépenses de l'exercice	0,00 €
= Excédent de clôture de	0,00 €
2) RÉSULTAT D'EXERCICE	
	- 10 975,04 €

RÉSULTAT 2025 - BUDGET Ex Commune de Bosc-le-Hard	
1) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	
SECTION DE FONCTIONNEMENT (SF)	
+ Recettes de l'exercice	1 160 911,15 €
- Dépenses de l'exercice	122 965,70 €
= Excédent de clôture de	1 037 945,45 €
Dont pour l'eau potable	518 972,73 €
SECTION D'INVESTISSEMENT (SI)	
Recettes de l'exercice	267 054,83 €
Dépenses de l'exercice	68 360,96 €
= Excédent de clôture de	198 693,87 €
Dont pour l'eau potable	98 446,67 €
2) RÉSULTAT D'EXERCICE	
	1 236 639,32 €
Dont pour l'eau potable	+ 617 419,40€

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20261006-2026-10-06-190-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

RÉSULTAT 2025 - BUDGET Ex SIAEP de Mont-Cauvaire	
1) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	
SECTION DE FONCTIONNEMENT (SF)	
+ Recettes de l'exercice	102 291 ,61 €
- Dépenses de l'exercice	79 728,67 €
= Excédent de clôture de	23 012,94 €
SECTION D'INVESTISSEMENT (SI)	
Recettes de l'exercice	183 279,06 €
Dépenses de l'exercice	127 928,82 €
= Excédent de clôture de	55 350,24 €
2) RÉSULTAT D'EXERCICE	
	+ 78 363,18 €

AFFECTATION DES RÉSULTATS	
Affectation au compte 002 - résultats reportés de la SF	
1) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	
Ex SIAEPA de la région de Montville	539 635,11 €
Ex Bosc le Hard	518 972,73 €
Ex SIAEP de la région de Mont Cauvaire	23 012,94 €
RÉSULTATS A AFFECTER	+ 1 081 620,78 €
Affectation au compte 001 - résultats reportés de la Si	
1) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	
Ex SIAEPA de la région de Montville	- 548 575,12 €
Ex Bosc le Hard	55 350,24 €
Ex SIAEP de la région de Mont Cauvaire	98 446,67 €
RÉSULTATS A AFFECTER	- 394 778,21 €

Vu :

- ✓ Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- ✓ Le Code Général des Impôts ;
- ✓ L'instruction budgétaire M49 ;
- ✓ L'arrêté préfectoral du 24 décembre 2025 portant modification des statuts de la Communauté de communes Inter-Caux-Vexin à la suite du transfert des compétences « eau potable », « assainissement collectif » et « assainissement non collectif » ;
- ✓ L'arrêté préfectoral en date du 20 janvier 2026 portant retrait de la commune de Montigny du SIAEPA de la Région de Montville et emportant sa dissolution ;
- ✓ L'arrêté préfectoral en date du 20 janvier 2026 portant retrait de la commune de Frichemesnil du SIAEPA de Frichemesnil – Grugny – La Houssaye-Béranger et emportant sa dissolution ;
- ✓ La délibération n° 2026-03-09-032, du Conseil Communautaire du 9 mars 2026 relative aux résultats du service Eau et Assainissement de la Commune de Bosc le Hard ;
- ✓ La délibération n°2026-03-09-038, du Conseil Communautaire du 9 mars 2026 relative aux résultats du SIAEP de la région de Mont-Cauvaire ;
- ✓ La délibération n°2026-03-09-039, du Conseil Communautaire du 9 mars 2026 relative aux résultats du SIAEPA de la région de Montville (AEP) ;

Considérant :

- ✓ L'excédent de fonctionnement cumulé de clôture du budget principal des exercices 2025 et 2026 de 1 081 620,78€ ;
- ✓ Le déficit d'investissement cumulé de clôture du budget principal des exercices 2025 et 2026 de 394 778,21€ ;

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20261006-2026-10-06-190-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Délibération

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité d'approuver ces affectations.

Type de scrutin	Ordinaire
Nombre de votants	83
Suffrages exprimés	83
Abstention – Refus de prendre part au vote, …	0
Majorité Absolue	42
Votes pour	83
Votes contre	0

Pour ampliation conforme,

Le Président de la CCICV,



Éric HERBET

Le secrétaire de séance

Géraldine SAHUT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 Avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou sa notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20261006-2026-10-06-190-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026